



# re-naturer le Solin

## Redonner une dynamique naturelle sur plus de 3 kilomètres !



### Historique et état des lieux du Solin

Le Solin, d'une longueur de 31,5 km prend sa source à l'étang de la Brénaudière, au sud de la commune du Moulinet sur Solin. Sa confluence avec le Loing à Chalette-sur-Loing se trouve entravée par l'intersection du canal de Briare au droit du siphon de Buges.

Dès 1962, de gros travaux d'aménagement ont été lancés sur 22 kms de cours d'eau et ont consisté à recalibrer et à «redresser» le cours de la rivière. Ainsi, dix-neuf barrages ont été édifiés pour maintenir un niveau d'eau suffisant et compenser les travaux d'élargissement du Solin.

En 2012, une étude globale a été engagée afin d'établir un diagnostic détaillé du fonctionnement morpho-écologique de la rivière. L'étude a permis d'élaborer un programme de gestion et de restauration du Solin et de ses affluents.

La première phase de ce programme de travaux ambitieux concerne les communes de Villemandeur, Pannes et Chalette-sur-Loing sur un linéaire de 3 300 m. Ce tronçon urbanisé, situé à l'aval du bassin versant du Solin, est maintenu en eau artificiellement par les barrages de Gaudry, du Gué-Perreux et de Montalibert. Ces ouvrages hydrauliques, appartenant au SIVLO, seront effacés afin de décroisonner le lit de la rivière.



### Objectifs des travaux

#### Renaturation du Solin

- Permettre le libre transport des sédiments, garant d'un milieu dynamique et en bonne santé
- Permettre la libre circulation de l'eau et un franchissement piscicole toute l'année
- Diversifier les écoulements qui sont significatifs du bon fonctionnement de la rivière
- Retrouver des températures adaptées et une quantité d'oxygène suffisante pour permettre le bon développement de la faune et de la flore aquatique
- Retrouver un débit adapté en fonction des saisons (périodes d'étiages et de crues)
- Améliorer la capacité d'autoépuration naturelle du cours d'eau
- Supprimer les différences de hauteur d'eau brutales dues aux manœuvres des barrages
- Améliorer l'aspect esthétique de la rivière afin de permettre aux habitants de se réappropriés ses abords
- Intégrer la restauration du Solin comme véritable fil conducteur pour tout projet d'aménagement durable engagé par les collectivités



Barrage de Montalibert



## Nature des travaux

Les barrages existants (3 clapets) seront démantelés et évacués vers une filière d'élimination adaptée.

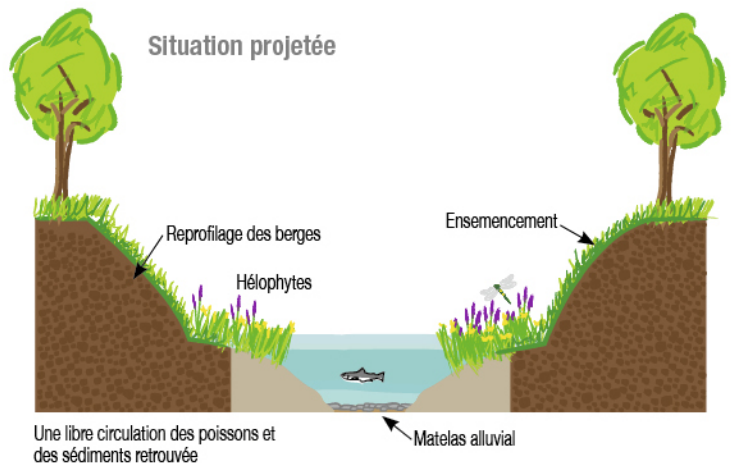
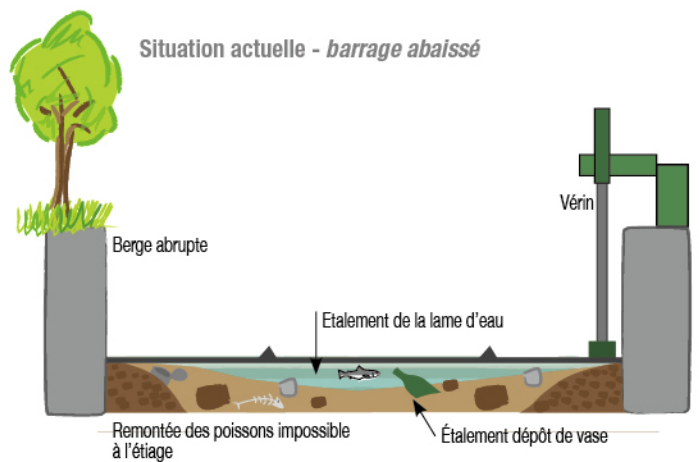
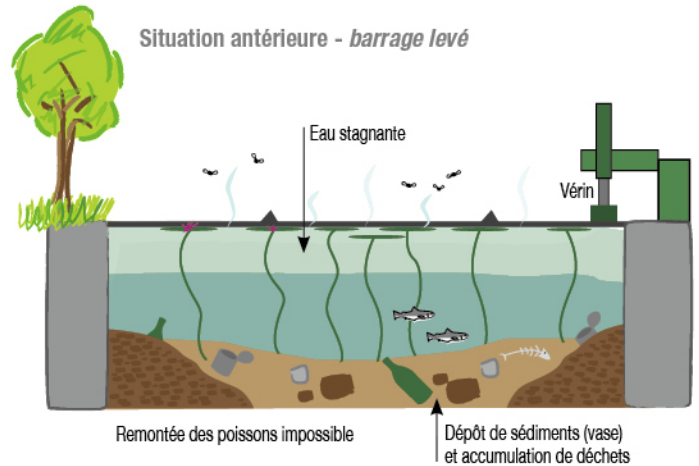
Cependant, de par un degré d'artificialisation du cours d'eau trop prononcé, la simple suppression des barrages ne suffira pas à redonner à la rivière sa dynamique naturelle. C'est pourquoi il est nécessaire d'accompagner ces travaux par des mesures de restauration du lit mineur et des berges. Pour cela, certains anciens méandres, encore présents pourront être reconnectés. Les bras court-circuités seront partiellement remblayés avec les matériaux issus des opérations de terrassement. Des zones humides seront créées. Le lit, actuellement trop large, sera rétréci afin de maintenir une hauteur d'eau suffisante en étiage. Les travaux consisteront à mettre en place des banquettes végétalisées, puis à reprofiler et ensemercer les berges.

L'érosion des berges sera traitée différemment en fonction des objectifs recherchés. Les secteurs sans enjeux seront reprofilés de manière à privilégier les zones naturelles d'érosion (cela fait partie de la dynamique naturelle d'un cours d'eau en bon état). A contrario, les secteurs nécessitant des protections seront aménagés à l'aide du génie végétal. Cette technique douce de stabilisation utilise le racinaire naturel des arbres pour maintenir en bon état les berges.

Enfin, le projet inclut des travaux d'aménagements paysagers permettant aux habitants de se réapproprier le cours d'eau et ses abords (plantations, cheminements piétons, panneaux de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques).

Ce projet ambitieux est suivi par un comité de pilotage réunissant les élus, le pôle technique du syndicat et les partenaires techniques et financiers.

La phase d'étude s'échelonne de 2014 jusqu'en 2015. Les travaux seront réalisés en 2016 (sous réserve des autorisations administratives nécessaires).



Etude et travaux financés par :



\* Lexique

Autoépuration : Processus naturel (plantes, bactéries) permettant à la rivière de retrouver sans intervention extérieure sa qualité naturelle, son état originel.

Lit mineur : Partie du lit, comprise entre des berges franches, dans laquelle l'intégralité de l'écoulement s'effectue sur une majeure partie de l'année (en dehors des périodes de très hautes eaux).

Méandre : Sinuosité du lit de la rivière.

Zone humide : Terrains, habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire. Ces milieux naturels riches, généralement situés en bordure de cours d'eau, jouent un rôle tampon important lors des crues ; et restituent de l'eau aux rivières lors des périodes sèches.

Etiage : période de plus basses eaux des rivières et nappes souterraines.

Le SIVLO attache une importance particulière à la communication sur ce projet. N'hésitez pas à nous contacter ou envoyer vos questions à : [contact@sivlo.fr](mailto:contact@sivlo.fr)

SIVLO - Syndicat de la Vallée du Loing

158, rue Paul Doumer - 45200 MONTARGIS

Tél : 02.38.95.11.26 - Fax : 02.38.89.39.52 - E-mail : [contact@sivlo.fr](mailto:contact@sivlo.fr) - [www.sivlo.fr](http://www.sivlo.fr)

